

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 41

Artikel: Le penatzet
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192537>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS
datent du 1^{er} janvier, du
1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou
du 1^{er} octobre.

Le penatzet.

Les dernières nouvelles des journaux sur l'état général du vignoble vaudois sont vraiment attristantes. A l'exception de quelques localités qui ont échappé aux ravages du mildiou, des vers et de l'inclémence du temps, c'est à peine si la récolte paiera les frais de culture.

Quand on songe aux soins assidus, aux travaux pénibles que la vigne exige, et qu'à l'époque où elle devrait récompenser les efforts de ceux dont elle est souvent l'unique ressource, elle n'offre que des céps dépourvus de grappes ou ne portant que des fruits de qualité médiocre, on ne peut s'empêcher de plaindre sincèrement le pauvre vigneron.

Cet état de choses se répète si souvent qu'on en est presque à se demander si les beaux jours du vignoble sont passés pour jamais !

Il faut bien espérer le contraire.

Nous nous demandons, d'un autre côté, si, dans quelques contrées, on ne donne pas une trop grande place à la vigne. Il va sans dire que ceci ne s'applique pas à ceux des coteaux de Lavaux et de La Côte, où tout autre culture serait, sinon impossible, du moins très peu rémunératrice. Mais quand on voit où certaines vignes sont placées, quand on les voit s'élever jusqu'à la lisière des forêts, où le vent et le froid font rage au moindre abaissement de température ; quand on les voit descendre jusqu'au bord des marais où se traîne le brouillard et qu'on regarde leurs raisins vert-porreau, les dents en sont agacées et le vinaigre vous vient à la bouche.

C'est très probablement en face de ces raisins-là que le renard de Lafontaine a dit, — bien sincèrement : « Ils sont trop verts et bons pour des goujats. »

En effet, quel vin de pareils fruits nous donnent-ils, sinon un liquide propre à confire les cornichons ?...

Et cependant il est encore nombre de gens qui tiennent à posséder de semblables *parchets*, qui veulent avoir leur vigne n'importe où, serait-ce au pôle Nord. Aussi vont-ils la visiter chaque dimanche avec un vrai bonheur, constatant des progrès imaginaires et ne voyant que grappes dorées.

Ils boivent ces vins par devoir, par dévouement à une toquade, malgré leur estomac qui regimbe : c'est égal, c'est du vin de leur vigne, c'est du vin de leur cru !

Lorsque le vin est de qualité inférieure, même dans nos meilleurs vignobles, on peut se figurer ce qu'il doit être dans ceux dont nous venons de parler : c'est à faire dresser les cheveux sur la tête !...

A ce propos, il me souvient d'un incident de cave fort amusant. Peut-être vous l'ai-je déjà conté dans le temps ?... Bah ! vous le relirez quand même.

C'était au cœur de l'hiver et au cœur d'un de ces terribles vignobles. On m'invita, ainsi que deux amis, à goûter le vin du cru... en bouteilles, s'il vous plaît, et dûment cacheté !

Le propriétaire le déboucha avec grand soin, inclina doucement la bouteille et remplit nos verres. — Nous étions plusieurs, heureusement.

Ce vin était d'une acidité, d'un dur !.. Un remède, un *penatzet* acheté, quoi !.. Et dire que nous eûmes la franchise de vanter cette boisson, de la trouver excellente !

Que voulez-vous ? nous ne pouvions pas lui faire de la peine, à ce brave homme.

Mais ce n'est pas tout. En sortant de cette cave, un habitant du village, qui était de la partie, nous dit : « Vous me ferez le plaisir de venir goûter le mien, au tonneau. »

Quelle perspective, après cette première expérience !... Bref, il fallait être poli.

Il nous conduisit dans une cave où la bise s'engouffrait, sifflante et glacée, par une fenêtre sans vitres. Un petit tonneau était au coin, qui avait l'air d'être tout grelottant comme nous. Le propriétaire but le premier, comme d'usage à la cave, puis me passa le second verre.

Vous dire ce que j'éprouvai en le buvant n'est pas possible : une vraie punition !

Essayez de boire du vinaigre glacé et vous m'en direz des nouvelles !

Il passa le troisième verre à la per-

sonne qui nous avait offert le vin en bouteilles, et lui demanda :

— *Coumeint lo trovad-vo, vesin ?...*

Et l'autre dégustant en faisant claquer sa langue, comme s'il avait bu du Médoc, répondit :

— *Ma fid, l'a bin gagni !*

— Hélas, s'il a gagné, me dis-je, comment était-il avant ! !...

Eh bien, franchement, à la place de vignes qui fournissent de pareils produits, ne serait-il pas préférable de planter des choux ou des pommes de terre ? Au moins, chaque année, la récolte en serait assurée. On ne pourrait pas dire : « ma vigne ! » c'est vrai ; on dirait tout simplement : « mes choux, mes pommes de terre, » mais on ne travaillerait pas pour le roi de Prusse.

Ceci nous remet en mémoire un document historique assez curieux. Dans le courant du siècle dernier, la Seigneurie de Neuchâtel défendit, à plusieurs reprises, de planter de nouvelles vignes ; mais il y eut de nombreuses infractions à cette défense, car on retirait des céps un produit supérieur à celui de la culture des céréales. Mais ce fait paraissant fatal aux économistes de l'époque, la Seigneurie résolut d'y mettre ordre d'une façon énergique. Le 27 janvier 1749, parut une nouvelle ordonnance qui, non seulement confirmait les anciennes, mais intimait l'ordre formel d'arracher toutes les vignes plantées malgré la défense.

Il nous serait difficile de concevoir une pareille mesure si l'arrêté qu'on va lire ne nous en expliquait les motifs. Le voici :

Comme nonobstant les defenses cy-devant faites de planter de nouvelles vignes..., nous apprenons que non seulement ces ordres n'ont pas été exécutés, mais même que plusieurs particuliers... s'émancipent tous les jours de faire de ces nouvelles plantées en quoi ils se rendent désobéissants... aux ordres et defenses ci-dessus énoncées et causent en outre un notable et très grand préjudice et au public et aux particuliers ainsi que chacun peut facilement le ressentir par la trop grande abondance des vins dont l'Etat se trouve souvent surchargé, et la disette de grains nécessaires à notre subsistance que cet abus

introduit nécessairement; n'ayant rien plus à cœur que d'arrêter toutes sortes de désordres et principalement ceux dont les suites sont aussi considérables que le sont celles de celui-ci. Nous avons jugé d'en interrompre le cours. Et pour cet effet... nous ordonnons de nouveau très expressément par le présent à toutes sortes de personnes de quelque qualité et conditions qu'elles soient de faire arracher incessamment toutes les vignes qu'ils ont plantées ou fait planter depuis deux ans en ça... leur faisant défenses et inhibition très expresses de plus s'ingérer d'en planter dans des lieux où il n'y en a point présentement et où il n'y en avait point il y a deux ans, sous peine de les voir aussitôt arracher à leurs frais et d'estre en outre punis comme désobéissants et réfractaires aux ordres de la Seigneurie, etc....

« Le but en vue, nous dit le *Musée Neuchâtelois* qui publie ce document, était donc de favoriser la culture des céréales. De nos jours, un gouvernement ne pourrait guère restreindre une branche d'industrie ou un genre de culture au profit d'un autre. Mais au siècle dernier un gouvernement avait pour devoir de veiller à ce que la production des grains fût en rapport avec le chiffre de la population. En effet, le pain, qui formait l'élément essentiel de la nourriture, ne pouvait, avant l'introduction de la pomme de terre, être remplacé par aucun autre aliment. Une disette de grains, qui est en tout temps une calamité, avait alors les conséquences les plus funestes, car une importation quelque peu considérable, si même les pays voisins pouvaient céder leur surplus, ne se faisait dans les meilleures conditions que très lentement, à grands frais et au prix de mille déboires. Les provinces du Rhin et le grand duché de Darmstadt servirent plusieurs fois de greniers à notre pays. Les blés remontaient le Rhin et l'Aar, et le trajet de Mayence à Neuchâtel durait environ trois semaines, mais quelquefois les barques étaient prises pendant un laps de temps considérable dans les glaces, ce qui facilement portait la durée du voyage à deux mois et plus. Il était donc prudent d'avoir le moins possible recours à ces importations lointaines et peu sûres, mais de trouver dans le pays même les aliments de première nécessité. »

L. M.

Recette pour faire un discours politique.

Vous prenez, soit dans un dictionnaire, soit dans des discours politiques aujourd'hui oubliés, soit dans votre imagination, une certaine quantité de mots ou de membres de phrases comme ceux-ci :

Progrès — ordre social — démocratique — généreux — chaleureux — légitimité — mouvement et résistance — services rendus, dévouement que la

République n'oublierait pas — développement de l'esprit humain — marche de la civilisation — essor de la liberté — institutions que l'Europe nous envie — pacte fondamental — vieilles royaumes vermolues — les droits de l'homme et les devoirs des gouvernements — ouvrez des écoles, répandez l'instruction dans les masses — du choc des opinions jailillera la lumière — devoirs qui s'imposent — le présent, le passé et l'avenir — les doctrines dangereuses — les utopies entraînantes — fermeté inébranlable dans les principes — savoir attendre — ne jamais désespérer — ne pas se laisser abattre par un revers — savoir supporter les échecs — pensées viriles — sacrifices personnels — amour du peuple — travail récompensé, salaires rémunératrices — sagesse dans les rouages administratifs — diminution des charges publiques — peuple souverain — abnégation — désintéressement — amour du peuple — avenir prospère — protection de l'Etat — un pour tous, tous pour un, etc., etc.

Vous combinez et mélangez ces mots à l'infini, en les assaisonnant de qualificatifs, tels que : « généreux, populaire, patriotique, national, vaillant, admirable, etc., » et de substantifs dans ce genre : « drapeau, flambeau, lumière, science, gloire, etc. »

Puis, de tout cela vous faites une macédoine que vous servez sans ménagement, et sans donner à vos convives le temps moral d'avaler les bouchées.

Il va sans dire que cette macédoine se combine de mille façons. Dans telle occasion on peut intervertir l'ordre des phrases ou se contenter seulement de déplacer les alinéas.

Le comble de l'art, c'est d'arriver à ne pas se comprendre soi-même. Les autres comprendront pour vous.

LA BARQUE

par JEAN BARANCY.

II

Pan!... pan!!... pan!!!

De ses bras nerveux et robustes, Pascal lève et abaisse la hache sur la barque qui se brise avec une sorte de gémissement.

Pan!... pan!!

Tiennette, assise sur un galet, ses bras croisés sur sa poitrine, non pour se préserver du froid, mais pour comprimer les palpitations de son cœur.

Chaque coup de hache qui s'abat sur la barque, rongée par l'eau de mer, résonne dans sa poitrine et des larmes lui montent aux yeux.

Sans doute elle ne pouvait plus servir, elle était usée, noircie, finie, la pauvre barque, mais que de souvenirs elle lui rappelait!

Le vieux Nazaire l'avait déjà quand il la recueillit, mais elle était neuve alors, coquette et pimpante, et elle pense à sa joie,

à son enthousiasme, quand elle fit avec elle sa première promenade sur l'eau.

Elle la voit encore flotter quand l'oncle partait seul, chargé de ses filets, et aller loin, loin, se perdre là-bas, à l'horizon bleu, si petite, si légère que sa voile ressemblait à une aile de mouette effleurant les vagues.

Le matelot y tenait, il avait pour elle un attachement particulier, c'était l'œuvre de ses mains et jamais il ne serait monté dans une autre barque quand il partait à la pêche.

Et puis encore, Tiennette ne lui devait-elle pas de la reconnaissance? Ne l'avait-elle pas aidée à vivre pendant quelque temps après la mort de Nazaire?

— Il me semble, dit-elle à Pascal que ne troublaient pas les mêmes sentiments, il me semble que tu frappes une amie!

Il la regarda, abandonna sa hache un instant et, voyant qu'elle pleurait, s'approcha d'elle et l'embrassa.

— Comme j'aurais voulu t'épargner ce chagrin! murmura-t-il; mais, hélas, nous sommes si pauvres...

Il revint à son travail et, pour en finir plus vite, frappa des deux bras à la fois.

Soudain, sous le coup plus vigoureusement lancé, le bois vola en éclats; le bois et autre chose aussi qui grinça sous la hache et aussitôt un flot de... pièces d'or s'échappa, roula et s'éparpilla sur la plage.

— Tiennette! Tiennette! s'écria le jeune homme, qu'est-ce que cela signifie? Viens voir!

Elle accourut, se baissa, ramassa une poignée de pièces et, tous deux se croyant le jouet d'un rêve, restèrent là, muets et immobiles, avec de l'or plein leurs mains.

Pascal, le premier, revint à lui.

— Nous ne rêvons pas, Tiennette, lui dit-il, regarde comme c'est doux et brillant! Comme cela sonne joyeusement!

— Mais enfin, répliqua-t-elle stupéfaite, d'où cela sort-il?

— Qu'en sais-je? J'ai frappé au hasard, sur le coffre, sur le banc que voici...

Oh! Comme il y en a! Comme il y en a!

Elle s'était agenouillée et ramassait en tas ces jolies pièces sonores, tandis que Pascal, soulevant chaque morceau de bois, cherchait d'où elles venaient de s'échapper!

— J'ai trouvé! cria-t-il tout à coup. Et il apporta à Tiennette la moitié du petit banc sur lequel on s'asseyait dans le bateau et qui, formé de deux planches juxtaposées et solidement clouées cachaient entre elles une sorte de boîte en ferblanc, longue et plate dans laquelle restaient encore quelques pièces et des billets de banque parfaitement intacts.

Pascal et Tiennette, ahuris, les yeux dilatés, palpaient l'or avec un frémissement de tout leur être et, moins d'une heure après, quand ils retournèrent au logis, ceux qui les rencontrèrent se demandèrent s'ils n'étaient pas devenus subitement fous, à les voir courir comme ils le faisaient, avec des airs si étranges.

Le soir même, sans plus tarder, le matelot rendit visite au notaire de Presselles et lui fit part de sa surprenante, de son extraordinaire trouvaille; mais le tabellion parut moins étonné qu'il aurait cru et lui demanda simplement à combien s'élevait la somme.

— A douze mille francs, tant en billets qu'en écus, répondit-il.